



organise la 1ère manche
du Trophée Régional des Jeunes Cyclistes



à SAINT BENOIT SUR LOIRE - LOIRET

le Dimanche 13 mars 2016

en bord de Loire,
proche du camping !



RESTAURATION
SUR PLACE

Tombola



Prendre et venir de la Loire
et de la Région Centre
à soutenir la manifestation
Club Sportive Départementale
et à leur plaisir aux Trophées
de Sport Départemental C.A.S.A.L.

avec le soutien de :



BONNEE



La R.L.B. remercie ses partenaires et les donateurs de lots pour la TOMBOLA.



DIMANCHE 13 MARS 2016

TROPHEE CREDIT MUTUEL DES ECOLES DE CYCLISME

DOSSIER TECHNIQUE

PARTICIPATION

- Garçons et filles licenciés (e) 2016 dans un club du comité Région Centre de Cyclisme.
- La licence du participant doit être enregistrée au Comité Régional à la date de clôture des engagements.

CATEGORIE DES PARTICIPANTS

Catégorie	Garçons ou fille	Année de Naissance
POUSSIN	Garçons	2009-2008
POUSSINE	Filles	2009-2008
PUPILLE	Garçons	2007-2006
PUPILLE	Filles	2007-2006
BENJAMIN	Garçons	2005-2004
BENJAMINE	Filles	2005-2004

Une épreuve réservée aux préclicenciés sera organisée en prologue

Préclicenciés Garçons et filles nés (e) en 2010 -2011-2012

ENGAGEMENTS

Les coureurs seront engagés par leur club via le site internet FFC avant le jeudi précédant l'épreuve (clôture à 20h00).
En cas de problème avec un engagement : Envoyez un mail à pascal.agogue@club-internet.fr

HORAIRES

10h15 Rendez-vous des officiels
10h30 Ouverture de la permanence
11h55 Appel de la 1^{ère} épreuve
12h00 Départ de la 1^{ère} épreuve
16h00 Début cérémonie protocolaire sur site

DOSSARDS ET EDUCATEUR RESPONSABLE DU CLUB

- Poussins : 1 à 99
- Pupilles : 100 à 199
- Benjamins : 200 à 299
- Filles : 300 à 399

Les dossards du club seront disponibles dans une enveloppe et remis à l'éducateur représentant le club. Celui-ci devra être licencié FFC 2016. Il devra rester sur le site pendant la durée des épreuves et pourra être contacté par le président de jury en cas de besoin concernant un compétiteur de son club.

Les dossards seront remis à la permanence dès la fin des épreuves par l'éducateur représentant le club.

PROGRAMME PREVISIONNEL DES EPREUVES

- 1^{er} départ à 12h00

Ordre des départs

- PRELICENCIES garçons et filles
- POUSSINES
- POUSSINS
- PUPILLES FILLES
- PUPILLES
- BENJAMINES
- BENJAMINS

En fonction du nombre d'engagés le programme prévisionnel peut être modifié avec séries et finales.

Exemple avec 76 benjamins engagés (comme en 2015)

Série 1 qualificative : dossards pairs – 38 coureurs au départ – les 19 premiers en finale A, les coureurs classés de 20 à 38 en finale B – course sur 1 tour de circuit

Série 2 qualificative : dossards impairs – 38 coureurs au départ – les 19 premiers en finale A, les coureurs classés de 20 à 38 en finale B – course sur 1 tour de circuit

Finale A – Benjamins

Finale B – Benjamins

Le programme prévisionnel sera communiqué avec la liste des engagés le vendredi 11 mars 2016.

En fonction du nombre de partants et des conditions atmosphériques du jour, le programme des épreuves sera définitif avant le départ de la 1^{ère} épreuve et sera communiqué sur le site.

GRILLES DE DEPART

Elles seront établies par le Comité Région Centre. Chaque ligne de départ sera composée de 10 coureurs minimum.

REGLEMENT GENERAL

Pour l'organisation de cette épreuve, c'est le règlement général de la Fédération Française de Cyclisme qui servira de référence. Règlement consultable sur le site :

www.ffc.fr

- Vie fédérale
- Documents à télécharger
- Règlementation fédérale
- Article IX Ecoles de Vélo

Extraits de cette réglementation

Une planche de 20 cm maximum est autorisée pour les benjamins. Elle est interdite pour les autres catégories.

Une zone de dépannage sera mise en place sur le parcours. Aucun dépannage ne pourra être effectué en dehors de cette zone sous peine de déclassement. Le changement de vélo est interdit (exception faite pour le TFJC).

RECONNAISSANCE DU CIRCUIT

La reconnaissance du circuit sera autorisée jusqu'à 15 minutes avant le départ de la première épreuve.

ZONE MEDICALE

Un poste de secours avec secouristes sera présent sur le site

CEREMONIE PROTOCOLAIRE

16h00 - Lieu : Podium camping de St Benoît sur Loire

Présence obligatoire des 3 premiers en tenue de club

6 podiums (3 catégories garçons et 3 catégories filles)

18 médailles (Comité Régional)

6 Bouquets (Clubs Organisateur)

Note : les podiums de chaque catégorie seront qualifiés hors quota départementaux pour la 2^{ème} manche.

Les récompenses pour le podium des précenciés garçons et filles sont à la charge du club organisateur.

